

# NICE, VILLE DE BORD DE MER ET DE SANTÉ : LA CONSTRUCTION D'UNE FONCTION THÉRAPEUTIQUE

Nul n'ignore que la fonction touristique actuelle de la ville de Nice est héritée d'un passé remontant aux débuts de la villégiature moderne. Les formes de cette villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle diffèrent de celles du tourisme contemporain et ses fondements en sont beaucoup plus variés qu'aujourd'hui. La fonction de divertissement n'a pas été fondatrice mais secondaire. C'est la dimension thérapeutique qui est à l'origine du développement de la station climatique ou, comme on dit également, « climatérique » de Nice. Nous étudierons dans un premier temps les conditions naturelles environnementales qui ont été mises en avant pour attirer des étrangers. La création d'établissements médicaux donne ensuite une lisibilité à cette fonction thérapeutique. Nous montrerons enfin comment la ville de Nice s'est orientée vers une image nouvelle, celle d'une ville où l'on ne guérit pas forcément mais où l'on tombe moins facilement malade qu'ailleurs.

## UN MILIEU NATUREL QUI FAVORISE LA GUÉRISON

À l'origine même du développement de la station de villégiature niçoise les représentants du corps médical sont nombreux. Le médecin écossais Tobias Smollett, atteint lui-même d'une maladie de poitrine, réside à Nice de 1763 à 1765 et rend ce séjour célèbre par la publication de l'ouvrage : *Travels through France and Italy*. Le philosophe Suisse Johan Georg Sulzer qui passe l'hiver 1775 à Nice évoque la présence de ce groupe d'Anglais venu passer l'hiver pour rétablir leur santé<sup>1</sup>. Le changement d'air est, on le sait depuis Laënnec, salubre à l'organisme. Les qualités atmosphériques expérimentées par certains voyageurs sont reprises dans la prose de spécialistes de la santé pour pérenniser et renforcer le phénomène, fonder une réputation qui nourrit la fréquentation du lieu par des malades ou des valétudinaires.

---

1. Johan Georg SULZER, *Journal d'un voyage fait en 1775 et 1776 dans les pays méridionaux de l'Europe*, La Haye, 1781.

Nice a d'abord été « le séjour favori » des malades. Beaucoup y allaient, peu en revenaient, ce qui n'empêchait pas d'en envoyer de nouveaux ; car là comme en beaucoup d'autres choses moins importantes, la mode et l'habitude exerçaient leur empire. Il est vrai que Nice était le dernier médicament prescrit aux malades dont on désespérait, et il n'était pas étonnant qu'on rencontrât souvent des parents vous disant « il est mort à Nice » ou « il est revenu de Nice mais aujourd'hui on en désespère<sup>2</sup> ».

Nice développe sa fonction de station climatique d'hiver au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et, occupe une place de premier plan dans ce type de station de villégiature comme le guide Miller de 1876, en langue russe l'affirme : « Nice peut être considérée comme la capitale de tous les lieux de la thérapie climatique grâce à la réputation de son climat et au grand nombre de malades et de touristes qui y passent l'hiver loin des froids du nord<sup>3</sup> ». L'ouvrage que le docteur L. Porcheron consacre à l'ensemble des villes d'eaux et des stations climatiques présente Nice comme « la reine des stations climatiques d'hiver<sup>4</sup> ». Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'ait lieu dans cette ville, du 4 au 9 avril 1904, le premier congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine<sup>5</sup>.

*Les données du milieu naturel sont longtemps présentées comme suffisant à améliorer les pathologies*

La présence de l'air marin est un élément majeur. Un journaliste du *Phare du Littoral* donne des nouvelles rassurantes de la santé du célèbre sculpteur Carpeaux. « L'auteur du groupe de la danse se fait transporter tous les jours sur un matelas au bord de la mer, et là, pendant des heures entières, se réchauffant au contact des rayons du soleil, il respire à plein poumons l'air salin qui lui fait reprendre ses forces perdues<sup>6</sup> ».

La conjugaison favorable de l'air, de l'eau et du soleil constituent un environnement salutaire. Les adeptes de la thérapie par l'eau proposent des soins aux malades. Il peut s'agir du simple bain de mer sous surveillance médicale. Je ne traiterai pas ici du développement des bains de mer qui fait l'objet d'une étude spécifique dans la présente publication. Je préciserai cependant que l'eau de mer est utilisée de multiple façon, sous forme de boisson par exemple.

La présence de sources aux propriétés particulières vient compléter les atouts naturels de la ville. Un journaliste signale en 1912 le réveil de la Fontaine Sainte, source légèrement sulfureuse, dans la propriété d'Edward

2. *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, N° 9, 24 février 1865, p. 127.

3. Cité par Yana PAYOLI, « L'espace dans les guides de voyage russes du XIX<sup>e</sup>-déb. XX<sup>e</sup> siècle : l'image de la ville balnéaire », *Ateliers des doctorants en slavistiques, Actes de la Journée d'études*, Université Lyon 3, p. 7.

4. Dr L. PORCHERON, *Villes d'eaux, les stations climatiques françaises*, Paris, 1911, p. 230.

5. *Premier congrès français de climatothérapie et d'hygiène urbaine tenu à Nice du 4 au 9 avril 1904*, Monaco, 1904.

6. *Le Phare du Littoral*, 1<sup>er</sup> avril 1875.

Dyer, à Gairaut<sup>7</sup>. Dans le Domaine du Parc Impérial, on signale la présence de sources qualifiées de ferrugineuses. Au Parc Chambrun, la présence d'une source d'eau minérale augmente la valeur du domaine<sup>8</sup>. Mais seules les eaux de la Bornala ont fait l'objet d'une exploitation<sup>9</sup>. L'espoir d'ajouter la fonction thermale à la fonction climatique et de prolonger ainsi la durée de la saison, est cependant resté vain.

*Un corps médical qui soigne à partir des éléments naturels*

Pour profiter pleinement et sans danger de cet environnement, les malades sont encadrés par un corps médical nombreux qui donne le mode d'emploi de la cure. Le nombre des médecins est en forte augmentation tout au long de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'annuaire du département de 1864 contient la liste nominative pour la ville de Nice des docteurs médecins avec diplôme français et des docteurs en chirurgie, dont l'effectif est de 50 praticiens. En 1876, l'effectif total des médecins qui exercent s'est élevé à 100 praticiens pour une population estimée à 50 000 malades ou valétudinaires<sup>10</sup>. L'annuaire de 1908 dénombre 272 médecins inscrits à la préfecture. Le taux d'encadrement de la population progresse. La Société de Médecine de Nice est créée en 1875. Elle dispose d'une presse locale spécialisée : *Nice-Médical*.

Les médecins multiplient les études sur le climat niçois et interviennent dans la promotion de la ville. César Provençal publie en 1845 une *Topographie médicale du comté de Nice*<sup>11</sup>; *Le climat de Nice, ses propriétés hygiéniques, son application thérapeutique*. du Docteur Henri Lippert paraît en 1863<sup>12</sup>; *De l'influence médiatrice du séjour à Nice, ou guide des malades dans cette ville* du chevalier Macario connaît plusieurs rééditions, de même que *L'hiver dans les Alpes-Maritimes et dans la principauté de Monaco : climatologie et hygiène* du docteur Ernest Onimus<sup>13</sup>. La Société de Médecine de Nice demande à Joseph Vallot d'établir une station climatologique modèle. Toutes ces études tendent à définir une spécificité du climat de Nice, à l'origine de ses vertus thérapeutiques.

Il s'agit également de se distinguer des stations voisines. Des ouvrages proposent des études comparées des villes en fonction des différentes pathologies. Ainsi Th. de Valcourt, dans *Climatologie des stations hivernales du*

7. *Nice historique*, 1912, cité par Isabelle Pintus, *L'aristocratie à Nice à la Belle Époque*, Cannes, 2000, p. 118.

8. *Exposé sur les avantages que présente le Parc Chambrun pour être affecté à un parc public*. Nice, 1913, 11 p.

9. *Nice à Monaco*, Guide Sarty, s.d., p. 51.

10. *Nice-Médical*, 10 octobre 1876.

11. César PROVENÇAL, *Topographie médicale du comté de Nice*, Nice, 1845, 330 p.

12. Henri LIPPERT, *Le Climat de Nice, ses propriétés hygiéniques, son application thérapeutique*, Nice, 1863.

13. Maurice Martin Antonin MACARIO, *De l'influence médiatrice du séjour à Nice, ou guide des malades dans cette ville*, Nice, 1860. Ernest ONIMUS, *L'Hiver dans les Alpes-Maritimes et dans la principauté de Monaco : climatologie et hygiène*, Paris, 1894.

*midi de la France*, dégage de façon synthétique au terme d'une analyse approfondie des données climatiques les traits dominants finement gradués des stations climatiques en concurrence : Pau, Amélie-les-Bains, Hyères, Cannes, Nice et Menton<sup>14</sup>. Pau est marquée par un climat « sédatif », Le Cannet par un climat « tonique peu excitant », Amélie-les-Bains, Hyères et Menton par un « tonique et passablement excitant », Cannes par un climat « tonique et excitant » et Nice par un climat « tonique et très excitant ».

Une fois la place de Nice sélectionnée, le médecin peut intervenir dans le choix du quartier où résider. Une topographie médicale pointue va permettre à l'hivernant de se déterminer. La zone des bords de la mer est « tonique stimulante », la zone de la plaine est « tonique sédatif » et la zone des coteaux est « tonique »<sup>15</sup>.

Une fois le quartier sélectionné, le docteur influence jusqu'au choix de la maison : il tient compte de son exposition, du fait qu'elle n'est pas trop humide. Dans ses conseils, le chevalier Macario explique que « telle région, tel quartier, telle villa qui convient à un malade serait préjudiciable à tel autre »<sup>16</sup>.

Les positions des médecins peuvent diverger. La grande polémique concerne les phtysiques. Ont-ils intérêt ou pas à venir résider à Nice ? Le docteur Fodéré écrit en 1807 : « Nice, Villefranche et toute la côte sont très funestes aux poitrinaires »<sup>17</sup>. Des théories s'affrontent par voie de publications interposées, comme en 1888, celle du docteur Odin : « *Le climat de Nice, réponse à ses détracteurs* »<sup>18</sup>. Aux polémiques s'ajoutent les ignorances avouées. Ainsi, le docteur Hugues, qui traite « des précautions que doivent prendre les malades qui viennent passer l'hiver à Nice », écrit que la zone des bords de mer doit sa caractéristique à la présence du chlorure de sodium dans son atmosphère. Et il ajoute : « mais peut-être aussi à un arum spécial, connu de tous, mais que les analyses chimiques n'ont pas encore pu déterminer »<sup>19</sup>.

En marge du corps médical, certains thérapeutes font des forces de la nature le seul fondement de leur pratique. C'est le cas par exemple du professeur Blitz, installé dans sa villa au 171 de la Promenade des Anglais (et qui consulte pour les pauvres au 3 de la place Saluzzo). Il explique sa théorie dans sa revue au titre éloquent, *La Régénération humaine*. Le traitement qu'il a

14. Dr Th. de VALCOURT, *Climatologie des stations hivernales du midi de la France*, Germer Baillière, 1864, 210 p.

15. Docteur HUGUES, *Des précautions que doivent prendre les malades qui viennent passer l'hiver à Nice*, Ed. Imprimerie Cauvin et Cie, 1876, p. 12.

16. Chevalier MACARIO, *op. cit.*, p. 66.

17. Cité dans le catalogue d'exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, *Alpes-Maritimes au temps des premiers préfets*, p. 37.

18. *Nice-Médical*, mars 1888.

19. *Nice-Médical*, 1<sup>er</sup> décembre 1876.

mis au point et qu'il nomme « biozymologique » rejette les médicaments et vaccins pour ne retenir que le recours aux éléments naturels (eaux, minéraux, lumière, soleil, force vitale...). Il ose annoncer: « Dans la tuberculose, le cancer et toutes les maladies que nous appelons contagieuses, nous n'avons plus rien à craindre pour ceux qui s'attacheront à ma sainte croisade<sup>20</sup> ».

#### DES ÉQUIPEMENTS QUI SOULIGNENT LA FONCTION THÉRAPEUTIQUE DE LA VILLE

Quand ils ne se contentent pas d'accompagner le séjour des malades par le biais des consultations, les médecins ouvrent des établissements spécialisés. Les cliniques se multiplient au cours du XIX<sup>e</sup> siècle pour accueillir malades et malades « imaginaires » et rendent lisible cette fonction thérapeutique de la ville. La mise à disposition de machines ou d'infrastructures est ancienne. Ainsi sous la Révolution française on signale qu'un certain Jacques Boyol installé à Nice prétendait ainsi avoir inventé l'appareil à guérir<sup>21</sup>.

*Pour le traitement des maladies pulmonaires, Nice est à l'avant-garde, derrière Lyon, pour la technique du bain d'air comprimé*

La médication a été imaginée en 1848 par le docteur Dubreuil pour qui, l'oxygène étant le régénérateur du sang et l'air étant compressible, plus on donnait d'oxygène au sang, plus cette « chair coulante » acquérait de vitalité. A. Burnel présente dans son étude sur *Nice* « les bains atmosphériques installés à grands frais par M. Millet de Lyon dans le quartier de Saint-Étienne<sup>22</sup>. » Le praticien note la plus grande efficacité dans la ville méditerranéenne « grâce à des conditions climatiques qui malheureusement ne se rencontrent pas à Lyon<sup>23</sup> ». Les malades y reçoivent un soulagement « presque instantané ». Les Bains des Quatre saisons, situés au 8 du jardin public, ouvrent en 1860 une salle de respiration à l'eau de mer pulvérisée. « L'appareil a été construit à Paris sous la surveillance même de son inventeur<sup>24</sup> ». En 1867, Émile Négrin mentionne un autre appareil de ce type: « Après le grand hôtel Chauvain, à gauche s'ouvre une rue où vous apercevez une sorte de vaste cloche métallique. C'est une chambre à air comprimé. Lyon, Montpellier, Marseille et Nice sont les seules villes qui possèdent un appareil de ce genre. L'expérience a confirmé la théorie: on cite à Nice des cures merveilleuses... Il est assez curieux en effet de voir fonctionner la pompe à air mue par une machine à vapeur<sup>25</sup> ». En 1869, Jean-Baptiste Thibaut, fonde un nouvel établissement

20. *La Régénération humaine*, 15 avril 1906.

21. *L'Éclairer du dimanche*, 14 octobre 1923.

22. Auguste BURNEL, *Étude sur Nice*, 1856, p. 37.

23. Joannis MILLIET, *De l'air comprimé comme agent thérapeutique*, Paris, 1854, p. 28.

24. Chevalier MACARIO, *op. cit.*, p. 18.

25. Émile NEGRIN, *Les Promenades de Nice*, 1867, p. 80.

avec bain d'air comprimé sur la rue Macarani<sup>26</sup>. Dans les années 1890, le Dr H. Vos ouvre au 3 boulevard Dubouchage un inhalatorium<sup>27</sup>.

*Des établissements proposent des traitements à base de bains d'eau*<sup>28</sup>

L'hydrothérapie connaît alors une grande vogue et Nice se positionne également à l'avant-garde dans ce domaine. La présence d'un hivernant, le capitaine Richard Tapin Claridge, n'y est sans doute pas étrangère. Il est l'initiateur de l'hydrothérapie en Angleterre dès 1840 et l'auteur de « *Every man his own doctor: the cold water, tepid water, and friction-cure* » en 1849. Margaret Maria Brewster, dans ses *Lettres de Nice*, évoque sa propriété: « la maison rouge (que) j'ai visitée l'autre jour. Elle appartient au capitaine Claridge, le grand défenseur du remède dit d'eau froide.<sup>29</sup> » On peut le lire dans l'ouvrage médical qu'Alphonse Honoré Alexandre Dauvergne consacre à l'hydrothérapie en 1853 que « toute l'Europe septentrionale envoie ses malades à Nice<sup>30</sup>. »

Le docteur Frédéric Alexandre Lefèvre est un ardent promoteur de la méthode. Il aménage dans un premier temps un établissement sur la colline de Gairaut avec des chambres à douches<sup>31</sup>. Il déplace ensuite son institut thermo-médical dans sa propriété au bord de la mer, au pied du Montboron<sup>32</sup>. La publicité fait état d'étuves mauresques et d'une piscine de natation à eau courante. Un autre établissement important est celui du docteur Donaudy sur l'avenue Carabacel<sup>33</sup>; le congrès scientifique de France, qui se réunit à Nice en 1868, en organise une visite.

Il n'est pas toujours facile quand on présente le hammam de faire la distinction entre les objectifs thérapeutiques et la recherche du plaisir du corps. L'établissement niçois de la place Grimaldi est le premier du genre en France, sur le modèle de celui de Londres. Dirigé par le docteur Depraz, l'établissement est remarquable par son architecture mauresque que l'on doit à l'architecte Hippolyte Chevallier<sup>34</sup>. D'autres établissements de ce type, mais plus modestes, fonctionnent comme les Bains turcs établis en 1871 sur

26. AC Nice, 2T32.

27. B. H. Vos, *De la phtisie pulmonaire, moyens de la combattre. De l'emploi de l'air comprimé et raréfié dans l'emphysème, asthme et bronchite, et ses traitements à l'établissement pneumatique, villa Soleil, 3 boulevard Dubouchage*, Nice, 1892, 30 p.

28. *Le Journal de Nice*, 13 mai 1868.

29. Cette villa existe toujours, toujours rouge mais sous l'appellation villa Saint Aignan (la fille du docteur Claridge ayant épousé un Saint Aignan).

30. Alphonse Honoré Alexandre DAUVERGNE, *Hydrothérapie générale: du véritable mode d'action des eaux de mer*, Paris, 1853, p. 37.

31. AD Alpes-Maritimes, 3U1 1130

32. Le bâtiment existe toujours, mais transformé; il s'agit de la maison de l'enfance, 33 boulevard Frank-Pilatte.

33. *Les Échos de Nice*, 15 septembre 1865.

34. *Statuts de la société du hammam de Nice*, 1868, 23 p.

l'avenue de la Gare et la rue Pastorelli<sup>35</sup> ou les Bains polyglottes, établis en 1874 par Antoine Roux dans la cour de son immeuble, 20 avenue de la Gare<sup>36</sup>. Dans cette typologie hésitante entre établissement qui entretient le corps et celui qui le soigne, on peut aussi présenter les gymnases où les professeurs à Nice exécutent les ordonnances du corps médical.

*De nouveaux établissements se spécialisent dans le traitement à partir de bains de soleil*

Une grande avancée doit être attribuée au docteur Jean Joseph Malgat qui, au tournant du siècle, met en évidence l'efficacité de l'application de la lumière solaire aux lésions bacillaires du poumon. Il soigne dès 1901 les tuberculoses grâce à des bains de soleil pris partiellement ou totalement nu. Au début du xx<sup>e</sup> siècle, vient s'installer à Nice le docteur Albert Monteuiis qui est un des pères en France de la médecine naturiste, dans le prolongement de la première école de ce type apparue en Allemagne. Il est le premier à utiliser le terme de « naturiste » pour désigner cette association bénéfique de l'eau, de l'air et du soleil et pour « la mise en œuvre de la force curatrice naturelle par l'emploi exclusif de moyens naturels<sup>37</sup> ». Après avoir quitté La Sylvabelle dans le Var, il fonde La Villa du Repos, chemin de Saint-Antoine. En 1917, E. M. d'Amico élabore le projet pour l'après-guerre d'un établissement d'héliothérapie sur la plage de la Californie, à monter le premier juin et démonter à la fin septembre<sup>38</sup>.

La structure du sanatorium pour accueillir des malades de la tuberculose, qui fait son apparition en France avec les hôpitaux de Berck à partir de 1861, est implantée pour la première fois à Nice en 1880 sur le versant ouest du mont Alban, dans la propriété Fort-Thaon: M. Friedland avait légué à sa mort une somme de 200 000 francs pour fonder et entretenir un hôpital à l'usage des enfants du sexe masculin, scrofuleux ou rachitiques<sup>39</sup>. La donation permet l'acquisition et l'aménagement de la propriété<sup>40</sup>. Au début des années 1900, l'hôtel de la Mantéga récemment construit sur la colline de Saint Philippe est lui aussi transformé en sanatorium. La communauté anglo-

35. AC Nice, 2T35. Le bâtiment est de dimensions modestes: 11 m de long sur 7 m de large et 5 m de haut.

36. AD Alpes-Maritimes, 3U1 1146 N°1.

37. Albert MONTEUIIS, *Les Abdominales méconnues, les déséquilibrés du ventre sans ptose*, Paris, 1903, p. 22.

38. E. M. d'AMICO, *op. cit.*, p. 8.

39. Charles LEROUX, *L'Assistance maritime des enfants et les hôpitaux marins; la scrofule, la tuberculose, le rachitisme et les hôpitaux marins*. Paris, 1892, p. 45-46.

40. La maison (15 mètres environ de façade sur 10 à 15 mètres de profondeur) a été réaménagée pour les besoins sur une parcelle de 6 000 mètres. Elle est exposée à l'ouest, mais elle reçoit le soleil de tous côtés puisqu'elle est située au milieu de la propriété qui est elle-même entourée d'autres jardins plantés d'orangers, de citronniers et d'oliviers. Henri NAPIAS et André-Justin MARTIN, *L'Étude et les Progrès de l'hygiène en France de 1878 à 1882*. Paris, 1882, p. 314-315.

américaine édifie le Queen Victoria Memorial hospital dont un bâtiment est réservé aux malades contagieux. Le journaliste du *Phare du littoral* qui rend compte de l'inauguration parle explicitement de sanatorium<sup>41</sup>.

D'autres cliniques privées proposent toutes sortes de traitements qui ne s'appuient pas forcément sur les éléments naturels, tel celui par électrothérapie du Dr Fernand Levillain. La maison Vigon, au 40 de la rue Gioffredo, commercialise les médicaments préconisés par les tenants de l'électrohoméopathie dont le journal du Commandeur Ghirelli, diffusé en France, est imprimé à Nice. Certaines institutions intègrent des innovations médicales d'envergure internationales. Ainsi, l'Institut Zander situé rue de Paris, intègre les appareils et la méthode mise au point par le Suédois Gustav Zundel qui s'appelle la « mécanothérapie » et qui est à l'origine de la kinésithérapie.

La présence des malades n'est cependant pas sans danger pour le rayonnement de la ville. Le risque de contagion éventuelle qu'elle comporte dans l'environnement touristique peut jouer un rôle de repoussoir pour tous les hivernants en bonne santé et qui souhaitent le rester. Une certaine discrétion entoure souvent les sanatoriums. Les cliniques choisissent souvent une implantation périphérique qui présente plusieurs avantages : celui de se tenir à l'écart de l'agitation et d'être propice au repos, celui de jouir d'un air plus pur, celui d'être discret. L'intérêt pour la ville d'afficher sa fonction thérapeutique touche ici ses limites.

#### UNE VILLE SAINTE

Très tôt, des observateurs ont noté l'insuffisance de la fonction climatique à assurer le plein développement de la ville. Le pouvoir d'attraction des stations balnéaires ou thermales ailleurs en France semble supérieur à celui de Nice : en 1853 les bains de mer de Livourne attirent près de 12 000 étrangers tandis que les eaux d'Aix en attirent quelque 6 000, quand Nice, avec son seul bon air doit se contenter de 2 000 à 3 000 personnes. « À part les avantages du climat et la beauté naturelle du sol, on ne trouve absolument rien à Nice de ce qui fait le charme des villes qu'on vient habiter par désœuvrement plus que par besoin de santé. Nous ne songeons pas assez que plus de la moitié de nos malades au moins appartiennent à la catégorie intéressante des malades imaginaires et qu'ils sont atteints de spleen beaucoup plus que de pneumonie. Qu'on leur donne du confort, des distractions, des plaisirs, ils guériront infailliblement, et loin de nous abandonner après la cure ils n'en reviendront que plus souvent et plus vite subir à nouveau cet aimable régime<sup>42</sup> ». L'amorce de cette évolution correspond en même temps à une spécialisation de Menton

41. *Le Phare du Littoral*, 17 mars 1906.

42. *L'Avenir de Nice*, 24 janvier 1853.



en station pour les malades tandis que la ville de Nice diversifie son offre en proposant des loisirs mondains.

Dans les années 1890, un équilibre semble atteint. Nice « est la coquetterie de la France en même temps que la consolation des malades et ils y rencontrent aussi la joie. Est-il étonnant qu'un si grand nombre guérissent quand au traitement physique de l'air pur et léger, s'ajoute le traitement moral de la réconfortante gaité<sup>43</sup> ». En 1892, le journaliste de *L'Univers illustré* affirme qu'« il n'y a plus de poitrinaires à Nice... Ces temps sont bien changés; aujourd'hui, Nice n'est plus la ville rachitique qui prend des laits de poule et des calmants et se promène aux Anglais avec un morceau de caoutchouc fixé sur la bouche; c'est la ville folle, amoureuse, vicieuse à l'excès qui baigne sa croupe dans la Méditerranée pour y prendre des forces, excentrique, amusante comme un carnaval, joyeuse comme Pallas, elle est exclusivement destinée aux gens de plaisir quelle que soit la nation à laquelle ils appartiennent. Elle va à Monaco, excursionne, monte à cheval, soupe, donne des bals, passe toutes ses nuits à jouer ou à flirter, taille des banques et compte sur son merveilleux soleil pour être toujours fraîche et toujours jeune<sup>44</sup> ».

Les autorités publiques s'emploient à transformer l'image de Nice en remplaçant celle d'une ville où l'on guérit en en une ville où l'on ne tombe pas malade. Il semble que l'impulsion donnée à cette démarche soit liée à l'épidémie de choléra qui sévit dans le midi en 1884. La fréquentation touristique fléchit et les journaux étrangers évoquent la hausse de mortalité dans les stations de la Riviera dont Nice. Les autorités entreprennent alors une campagne de contre-information mais au-delà de la seule communication, elles prennent des mesures concrètes pour créer dans la ville de meilleures conditions sanitaires<sup>45</sup>.

Au même moment, à l'échelle du pays, la question de l'eau est mise en avant par l'Académie de médecine<sup>46</sup>. Nice apparaît dans ce domaine largement en avance sur les autres villes de France. Avec l'adduction d'eau de la Vésubie qui vient s'ajouter à celle de Saint Thècle<sup>47</sup>, elle figure dans le peloton de tête des villes pour le volume d'eau disponible par habitant, soit pas moins de 1 000 litres d'eau par jour et par habitant. Il semblerait que seule la ville de Rome l'emporte sur Nice à cet égard<sup>48</sup>. L'assainissement passe ensuite par la qualité des eaux proposées à la consommation. Nice est de ce point de vue à l'avant-garde avec l'application du procédé Otto qui consiste à l'ozoniser.

43. *L'Avenir de Nice*, 24 janvier 1853.

44. *L'Univers illustré*, 23 avril 1892.

45. *Le Petit Niçois*, 5 octobre 1884.

46. Jean-Pierre GOUBERT, « L'eau et l'expertise sanitaire dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle: le rôle de l'académie de médecine et des congrès internationaux d'hygiène » dans *Sciences sociales et santé*, vol III, N° 2, juin 1985, p. 79,

47. Paul GONNET, « Adduction d'eau et politique municipale: des exemples en Provence orientale et dans le Comté de Nice (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Actes du 110<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes (Montpellier 1985) Le corps et la santé*, Paris, 1985, t. 2, p. 79-90.

48. *Le Petit Niçois*, 17 novembre 1889.

Les normes de 150 l d'eau potable nécessaires par habitant et par jour sont ainsi largement dépassées<sup>49</sup>.

C'est la ville du Havre qui la première a créé un bureau d'hygiène dès 1879<sup>50</sup>. Il faut attendre 1886 pour que Nice s'en dote d'un. Le Docteur Balestre est à son initiative quand la loi prescrit l'organisation d'un bureau d'hygiène à toutes les communes qui sont le siège d'un établissement thermal<sup>51</sup>.

En 1887, Nice se dote d'un système d'égouts d'avant-garde que même l'Angleterre, pourtant le modèle en la matière<sup>52</sup>, peut lui envier. Il fait l'objet d'une présentation dans le *Washington Post*. Le docteur Balestre n'hésite pas à le faire visiter. Toutes ces avancées en relation avec les innovations technologiques permettent d'affirmer que l'état sanitaire de Nice l'emporte sur toutes les autres stations du littoral<sup>53</sup>.

Les médecins niçois interviennent dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme en justifiant la démarche par les liens étroits qui rapprochent les conditions de logement et celles de santé. En 1899, le maire nomme une commission consultative d'hygiène qu'il dirige et qui remet en 1901 un rapport concernant l'assainissement de la ville. L'assainissement des maisons est l'un des trois principaux points soulevés. Parmi la série de mesures à prendre, il souhaite que toutes les demandes d'autorisations de bâtir soient examinées par le bureau d'hygiène<sup>54</sup>. Le nouveau règlement sanitaire de 1909 lui donne satisfaction. À partir de ce texte, outre le service de voirie, le service d'hygiène de la ville est désormais consulté pour les accords de permis de construire. Les plans intérieurs de la construction doivent être présentés et validés<sup>55</sup>. Les maisons de Nice possèdent alors toutes un casier sanitaire

49. Bernard BARRAQUIÉ, « L'évolution de la problématique de l'assainissement au XIX<sup>e</sup> siècle : hygiène, confort, environnement » dans *Sciences sociales et santé*, vol III, N° 2, p. 106.

50. Lion MURARD et Patrick ZYLBERMAN, « Experts, notables, les bureaux municipaux d'hygiène en France, 1879-1914 » dans *Genèses*, 1993, vol. 10, N° 10, p. 53-73.

51. *Le Petit Niçois*, 7 avril 1904.

52. Alain CORBIN, *Le Miasme et la Jonquille, l'odorat et l'imaginaire social aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1982.

53. Les égouts sont munis de propulseurs automatiquement séparés chacun par une distance de 800 m. Ces propulseurs sont au nombre de 130, leur capacité de 15 m cube qui actionnent l'arrosage et le drainage. *Le Petit Niçois*, 17 novembre 1889.

54. Il demande aussi à ce qu'on élimine les eaux pluviales des tuyaux de chute et qu'on ne les envoie pas à l'égout mais au ruisseau. Il encourage l'abandon des tuyaux de chute trop larges (20-25 cm de diamètre) qui sont en usage à Nice pour préférer les petites conduites (9 à 11 cm) qui s'obstruent moins. Il demande à ce que ces tuyaux ne soient pas encastrés mais accrochés aux façades et qu'ils soient prolongés au-dessus des toits pour que les émanations malsaines soient balayées dans l'atmosphère. Il propose que l'on appose sur les maisons une plaque indiquant qu'elles sont assainies. Albert BALESTRE, *Rapport sur l'assainissement de Nice*, Nice, 1901, 52 p.

55. Au rez-de-chaussée et aux étages, les pièces doivent faire 25 mètres cubes minimum. Les pièces habitées de nuit doivent faire 15 mètres cubes minimum par personne. Au sol, 8 m<sup>2</sup> minimum sont exigés et il faut y ajouter 4 m<sup>2</sup> pour chaque personne supplémentaire. La hauteur sous plafond ne peut être inférieure à 3,1 m au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage, et à 3 m aux étages supérieurs. La profondeur des pièces ne pourra dépasser le double de sa hauteur. Toute pièce destinée à être habitée doit avoir une baie sur rue ou sur cour, d'une surface d'au moins 1/6, sauf à l'étage supérieur où elle doit être seulement d'au moins 1/8<sup>e</sup>. Une loge de concierge devra faire 12 m<sup>2</sup> minimum.

mentionnant les décès suspects, les maladies infectieuses: dès qu'il se produit un cas d'affection contagieuse, le service municipal procède d'urgence à une désinfection<sup>56</sup>.

On démontre au début du <sup>xx</sup>e siècle qu'une politique volontariste peut avoir des résultats spectaculaires et qu'à Nice, la mortalité est en net recul. Le 3 avril 1911, dans la salle du Théâtre des Variétés, dans le cadre du 15<sup>e</sup> Congrès de la propriété bâtie, les docteurs Balestre et Grinda font une conférence dans laquelle ils expliquent qu'à Nice où la mortalité fut de 30 à 40 pour mille elle n'est plus que de 15 grâce aux mesures d'hygiène qui ont été prises et à l'épuration des eaux par l'ozone<sup>57</sup>. L'exemple niçois en matière d'innovation dans l'hygiène est suivi par nombre de municipalités, en particulier de petites stations thermales ou balnéaires comme le montre Stéphane Frioux dans sa thèse<sup>58</sup>.

C'est au cours de la Première Guerre mondiale que la spécialisation de la ville comme ville de santé à l'échelle de la France a été assumée avec la plus grande lisibilité. La ville a accueilli des soldats blessés au combat dans les lieux disponibles et dans les hôtels réquisitionnés. Si pendant longtemps les hivernants sont venus chercher un environnement naturel favorable à la santé, le succès et l'amplification du phénomène ont été à l'origine d'un développement urbain que l'on a voulu un artefact lui aussi générateur de bonne santé, si ce n'est de guérison. Le glissement de caractérisation de fonction correspond à l'évolution de la croissance urbaine. Nice a été un véritable laboratoire, parfois expérimental, de toutes sortes de thérapies dont certaines font aujourd'hui sourire mais dont d'autres sont toujours pratiquées. Qui se souvient aujourd'hui que Nice a été une ville de malades? Dans la construction de son image, Nice a connu des hésitations. Entre soigner et divertir, elle a finalement choisi de devenir une ville saine tournée vers le divertissement.

Véronique THUIN-CHAUDRON

---

56. Dr L. PORCHERON, *Villes d'eaux, les stations climatiques françaises*, Paris, 1911, p. 232.

57. J. DUBREUIL, *La vie à Nice, 1910-1911*, Nice, 1911, 223 p.

58. Stéphane FRIOUX, « Les Réseaux de la modernité: amélioration de l'environnement et diffusion de l'innovation dans la France urbaine », thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Jean-Luc Pinol, soutenue le 27 nov. 2009, Université de Lyon 2, version du 17 janv. 2010, p. 474 et p. 493.

